

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du samedi 18 novembre 2023**

L'Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis s'est tenue cette année, à l'espace Isabelle de Hainaut à Bapaume, le samedi 18 novembre 2023.

La Commission Régionale des Litiges, au titre de la surveillance des opérations électorales, était représentée en la personne de Monsieur Leo COCHEZ, vice-Président de ladite commission.

Constatant que le quorum est atteint (quorum statutaire : 713 voix), 123 clubs sont présents, soit 812 voix, le Président Patrice BRULEZ déclare la séance ouverte à 15 heures.

I. Allocution d'ouverture du Président, Patrice BRULEZ :

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les représentants de clubs,
Monsieur le Maire de Bapaume,
Monsieur le Président du C.R.O.S.,
Messieurs les Présidents et membres d'honneur,
Bonjour à tous.

Je suis content de vous retrouver une nouvelle fois dans cette magnifique salle mise à notre disposition par la municipalité. Merci Monsieur Le Maire. Cette septième Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France va me permettre, comme d'habitude, de faire un large point sur cette année écoulée et de parler un peu de l'avenir car nous sommes aux trois-quarts de cette olympiade mais pas encore à la fin. Nous avons terminé cette saison 2023 sur le très beau chiffre de 76680 licenciés, soit une barre jamais atteinte depuis la saison depuis 2013 ! Nous avons donc, lors de cette deuxième olympiade de la Ligue des Hauts-de-France, progressé de manière significative et ce malgré l'épisode COVID.

Globalement, le tennis se porte bien, même très bien, si on se compare avec d'autres sports par ailleurs portés par de superbes résultats de leurs équipes nationales. Les rares bons résultats de cette dernière saison, comme la magnifique progression internationale d'Arthur FILS et de notre boulonnais Terence ATMANE qui va entrer dans le tableau de l'Open d'Australie, ont très peu influencé sur la dynamique qui s'est installée depuis un certain temps dans notre discipline.

Sauf peut-être à la vue des premiers chiffres 2024 sur notre population des très jeunes tennismans. En effet, l'analyse des chiffres au 17 novembre pose quelques interrogations. Ainsi nous enregistrons un gain de 11,4% chez nos adultes mais une légère perte de 0,8% chez les jeunes. Avec chez les jeunes une baisse marquée chez les 12 ans et moins avec -4 % et une hausse de 4,80 % chez les 13/18 ans. Pourquoi cette baisse chez les très jeunes et surtout cette différence entre les adultes et les jeunes ? Les adultes se remettraient au sport tandis que nos plus jeunes enfants s'en éloignent ? Effet tablette, ordinateur, réseaux sociaux ? Pas forcément car nos 13/18 sont en progression ! Un manque de DE et aussi des DE qui n'acceptent plus les contraintes horaires de notre sport ? Pas forcément non plus... Peut-être alors des écoles de tennis qui ne peuvent plus accepter les plus jeunes, faute de créneaux à proposer ?

On doit effectivement s'interroger sur tous ces points et faire en sorte que notre Centre de Formation, pour partie, apporte des réponses (actuellement nous avons 21 DE en formation et 100 CQP). De très bons, voire d'excellents chiffres, pour notre CFMT et pour nos clubs mais cela a priori ne suffit pas. Une solution pour l'avenir se situe très certainement dans la nouvelle école de tennis où l'enfant peut s'épanouir avec des activités plus ludiques et ce besoin qu'il a de frapper la balle plus souvent. L'enfant doit sortir de son heure de tennis avec « la banane » ou alors on le perd. Cette nouvelle école de tennis ne doit pas vous faire peur car elle a démontré chez nos voisins du Val d'Oise depuis un certain temps avec Walter GOUY qu'elle permet de fidéliser. La fidélisation est le maître mot car, sur certaines catégories d'âge (les plus jeunes), nous perdons au bout de trois ans près de 65% de nos licenciés. Plus précisément, à la date d'hier si on prend « les 9 ans et moins », on a 27% de fidèles et si on inclut « les 10ans » 32% ! Donc oui le tennis se porte bien mais si nous voulons préparer l'avenir il nous faut garder nos jeunes et donc faire en sorte que le plaisir soit au rendez-vous à travers l'école de tennis, l'animation et la compétition. C'est un challenge que l'on se doit de gagner. La compétition maintenant.

Je vous avais promis un sondage sur la compétition des adultes et vous avez été très nombreux à répondre et à la grande surprise, nombreux dans vos réponses (entre 70 et 80%) sont pour un statut quo sur de nombreuses questions essentielles. Au final, peu de changements si ce n'est sur quelques points dont la composition des équipes. J'en retire personnellement une conclusion évidente : on donne toujours trop de poids aux minorités qui parlent fort et on n'écoute pas, et pour cause, la majorité silencieuse, celle qui est déjà satisfaite ! C'est vrai dans la vie de tous les jours mais c'est aussi vrai dans le monde du sport avec un effet amplificateur des réseaux sociaux qui sont une véritable caisse de résonance et un endroit où l'anonymat se porte bien.

Pour rester dans le domaine de la compétition je voudrais vous dire que nos finales régionales jeunes doivent être une fête et nous ferons en sorte cette année que ce soit une fête qui ne se limite pas à la compétition tennis.

Un petit mot maintenant, presque traditionnel, sur le Padel. 2024 est l'année des Jeux Olympiques de Paris (cela à priori nous le savons tous) mais c'est aussi un anniversaire : l'arrivée de notre piste de padel, il y a 10 ans sur la grande place de Lille lors de la rencontre de Coupe Davis France/Suisse de 2014 et dans la foulée son installation dans notre Ligue à Marcq-en-Barœul.

Aujourd'hui, nous avons dépassé dans la Ligue des Hauts-de-France les 100 pistes, chiffre que nous avons comme objectif pour cette fin d'année et je pense que nous pouvons arriver à 150 pistes voire plus en 2025. Le padel est pour beaucoup de nos clubs de tennis une opportunité, j'en suis persuadé depuis 2014 et l'intégration du Padel au sein de la maison de la F.F.T. par le ministère des Sports.

Le plan ANS 5000 terrains de sport de cette année va permettre de créer 30 pistes supplémentaires en 2024 : près de 2,7 millions d'euros de subventions de l'Etat sur une enveloppe de 7,1 millions pour tous les sports des Hauts-de-France, soit un tiers de l'enveloppe totale. Je tiens à remercier Madame Thouraya ABDELATTIF, directrice de la D.R.A.J.E.S., qui nous a permis d'arriver à ce résultat. Et un grand merci à son service qui nous a admirablement accompagné.

Nous avons été, en 2015, la première ligue et la seule d'ailleurs à subventionner l'installation de Padel dans les clubs. Je l'ai déjà dit à cette tribune et je le répète car nous étions persuadés déjà que le Padel allait s'ancrer dans la vie de nos clubs ! Elle s'éloigne l'idée que le Padel allait prendre des licenciés au tennis. Si on regarde de plus près nos chiffres c'est tout le contraire : d'anciens joueurs de tennis reprennent une licence pour jouer au Padel et si des licenciés actuels sont des joueurs de tennis il ne faut pas oublier que notre taux de fidélisation n'est pas exceptionnel dans nos clubs de tennis et si le padel peut nous aider à garder nos licenciés c'est le plus important.

Le monde change, nos clubs qui le peuvent, je dis bien ceux qui le peuvent, doivent s'ouvrir à d'autres pratiques pour attirer d'autres clients (on peut nommer ainsi certains de nos licenciés).

Le sport santé est parvenu sur le devant de la scène avec le Covid qui l'a boosté dans nos clubs et nos Diplômés d'Etat ont compris qu'il y avait de la place pour le tennis santé dans leur club. 50 clubs ont déjà adopté le tennis santé dans les Hauts-de-France ! Et beaucoup d'autres demain.

On parle aussi aujourd'hui de Pickleball (9 millions de pratiquants aux USA) : sport de raquette qui devrait entrer normalement dans le giron de la F.F.T. en 2025. Il ne faut rien ignorer et prendre ce que l'on peut prendre. L'essentiel est de faire en sorte que la pratique du sport puisse se faire chez les adultes et surtout chez les jeunes plus tentés actuellement par la sédentarité que par le sport.

Et pour faire du sport il faut un équipement adapté et l'avenir de notre Ligue passe aussi par un effort continu sur l'investissement. Et notre fédération va faire un nouveau gros effort sur l'équipement avec une forte augmentation de l'enveloppe dédiée. Et nos Conseillers en Développement sont là pour vous accompagner dans vos démarches.

« Investissement » est aussi le maître mot de la Ligue des Hauts-de-France. Déjà quatre ans que nous avons inauguré la structure d'Amiens avec nos trois courts couverts isolés en terre battue. Le site accueille notre pôle haut niveau (CFE et CRE maintenant) en collaboration avec le collège et le lycée situés à proximité. Cette année nous avons terminé les travaux sur le bâtiment administratif qui s'est refait une jeunesse extérieurement et intérieurement avec une magnifique salle de préparation physique. Un dernier dossier est à l'étude et doit sortir en cette fin d'année : un club-house face au court du milieu. Le Conseil Départemental doit nous suivre de manière importante, la Fédération aussi, le Comité de la Somme également qui est à la base de ce projet et la Ligue portera le projet et viendra compléter. En 2024 nous aurons donc achevé la rénovation du site et notre pôle haut niveau se trouvera dans des conditions optimums pour travailler.

Nous avons aussi répondu à notre Equipe Technique Régionale avec la création de trois courts extérieurs en terre battue synthétique à Marcq-en-Barœul qui remplacent les trois courts en terre battue traditionnelle, ce qui permet quasiment par tout temps de pratiquer le tennis. Personnellement, et en fonction des retours que me fait notre ETR, je pense que c'est une solution en matière de terrain extérieur à envisager pour beaucoup d'entre vous. C'est aussi une réflexion fédérale puisque par exemple tous les courts du pôle fédéral à Poitiers sont en terre battue synthétique. Là aussi on redonne un certain plaisir à nos adhérents qui aiment le confort de ces nouvelles surfaces avec, pour le club, un minimum d'entretien et un minimum d'utilisation d'eau.

Nous avons aussi terminé la rénovation des courts sur Villeneuve Saint Germain avec la réfection complète du court extérieur. Donc, nous avons là de nombreuses réalisations qui vont permettre à nos équipes sportives d'avoir les outils nécessaires pour travailler avec nos meilleurs éléments de la ligue et former un maximum d'éducateurs.

Vous allez me dire que tous ces travaux ont un coût. Effectivement, cela à un coût mais vous le verrez plus tard au moment où on parlera de chiffres, la Ligue a les reins solides : tout a été réalisé au bon moment, juste avant la problématique des augmentations des matières premières avec les derniers prêts réalisés en 2019 et 2020 avec des taux de 1,28 et 1,5% frais compris.

Mon père et mon grand-père, gestionnaires de collectivité avaient un maître mot : surtout faire supporter les dépenses d'investissement à toutes les générations, prévoir et étaler la dépense en la matière et de façon continue et bien sûr toujours en rapport avec votre capacité d'investissement. Le « one shot » en matière d'investissement est à éviter !

On ne peut pas tout emprunter il faut aussi avoir les liquidités nécessaires pour s'engager dans un plan d'investissements donc il faut avoir des comptes « solides » qui nous permettent à la fois d'investir et d'améliorer très significativement depuis deux ans le quotidien de nos salariés qu'il ne faut surtout pas oublier, surtout en ces temps où l'inflation est galopante.

Nous avons aussi, il ne faut pas l'oublier, fait en sorte d'aller chercher les subventions là où on peut aller les trouver. Donc un grand merci encore à l'Etat, à la Fédération, à la Région et aux différents Conseils Départementaux.

Nous aurons dorénavant, au cours de cette saison 2024, achevé notre plan de restructuration et de rénovation de toutes nos installations de Ligue à Marcq-en-Barœul qui abrite le Comité Départemental du Nord, à Amiens qui abrite le Comité Départemental de la Somme et à Villeneuve Saint Germain qui abrite le Comité de l'Aisne.

Nos installations font l'envie de mes collègues présidents de ligue et Pascal Piriou est venu dernièrement visiter notre ligue pour imaginer la sienne en Bretagne. D'ailleurs il doit revenir avec son équipe pour « prendre des idées » comme il dit !

Donc à priori le chapitre comptable « investissements » pourrait ne plus trop bouger, les plus grosses dépenses ont été effectuées depuis maintenant près de 12 ans. Mais peut-être pas car depuis quelques temps nous rencontrons des problématiques d'occupation sur le site de Creil. Ces problématiques nous interrogent car nous sommes locataires des bâtiments administratifs et nous avons une convention pour l'occupation des courts. Et, au fil du temps nous avons quelques soucis d'occupation de ces courts. Beaucoup d'argent (Fédération et Ligue) ont été versé à la collectivité et nous pourrions être en droit d'être mieux considéré. Nous étudions donc la possibilité de trouver une solution pour le comité de l'Oise pour les années à venir. C'est un nouveau challenge et on se doit de le réussir comme les autres, avec le Conseil départemental, la fédération et peut être l'état. Nous en reparlerons dans les mois à venir.

Et parlons maintenant d'un chapitre important puisqu'il vous touche directement, notre réorganisation RH au niveau de la Ligue. Beaucoup de changements : nos deux directeurs sont partis en juin, un en retraite et l'autre à la ligue des Hauts-de-France de Football. Nous avons donc deux nouveaux directeurs basés sur Marcq-en-Barœul avec une réorganisation et un partage des tâches : Sylvie DELFORGE, Directrice administrative, et Benoit BONHOURE, Directeur du pôle clubs et formation.

Une arrivée au Centre de Formation avec Gauthier LEONARD qui est depuis début septembre quasiment votre interlocuteur unique pour le Centre de Formation. Un grand merci à lui car, depuis son arrivée, il est quasiment à 200%. L'arrivée comme responsable régional des conseillers en développement et chargé de mission Padel d'Alexandre MAILLE. Il a pris aussi la responsabilité du site d'Amiens.

Nous avons recruté deux alternants : un pour le secteur communication, Miriam FERNANDEZ et un pour le secteur événementiel et l'arbitrage, Léo HOFFMANN, pour consolider ces secteurs importants pour la vie de la Ligue. Ces deux alternants remplacent deux autres alternants, l'un parti à la FFT dans ses domaines de prédilection et l'autre a saisi une opportunité au club du Havre en première division et se rapprocher de son domicile !

Le tennis adapté et le paratennis ont depuis le 1^{er} septembre un entraîneur de tennis dédié, dorénavant à 60%, Frédéric FOULON. Le secteur sportif n'est pas en reste avec l'arrivée sur le site d'Amiens de Cyrille GOURDIN après le départ de Benjamin KOSIR sur le Centre de Formation du Grand Est. A noter aussi l'arrivée de Thomas NAERT comme CST dans l'Aisne et Laetitia GRANDVUILLEMIN comme CST de la Somme en remplacement de Christophe RENARD et d'Arnaud LE CLOEREC.

Une arrivée aussi dans la Somme comme Conseillère en Développement de Charlotte PIERREL à la place d'Alexandre MAILLE et deux arrivées de Conseiller en Développement dans le Nord, Nicolas MARECAUX, déjà en fonction, et Lilian JOLY, avec une arrivée prévue au 1^{er} janvier 20214, en lieu et place d'Aurélien BRUYER partie à la Fédération et Tom LEMAIRE parti à « Fête le Mur ».

Pour compléter cette longue liste je me dois de parler aussi du recrutement par le Comité de la Somme de Vincent FROIDURE pour le poste de secrétaire et agent de développement. Cela fait que 2023 a vu un renouvellement complet des salariés travaillant pour le Comité Somme.

Donc vous avez compris beaucoup de mouvement cette année avec un tiers de renouvellement et je ne sais pas si vous l'avez remarqué, une place plus importante donnée aux dames. Je souhaite bonne chance et beaucoup de plaisirs dans leurs nouvelles fonctions à tous ceux qui nous ont quittés et bien sûr la bienvenue aux nouveaux arrivants qui je peux vous l'affirmer se sont très vite et très bien adaptés.

Pour la fin de mon propos je ne vais pas parler des performances de nos représentants régionaux pour l'année 2023 car ce sera fait au cours de cette Assemblée Générale. Pour autant, je tiens tous à les féliciter et leur dire que quelque part ils nous ont récompensé de notre travail et de notre investissement.

Je voudrais aussi, devant vous, remercier très sincèrement toute l'équipe qui m'accompagne à savoir les élus qui sont des bénévoles qui ne comptent pas leur temps, les bénévoles non élus qui nous accompagnent sur tous nos événements importants, qui ne comptent pas leur temps.

Et les salariés qui, avec entrain, sont toujours à notre et à votre disposition. Une mention particulière à Sylvie qui a eu une arrivée compliquée due à l'absence de son binôme, Benoit, absence qui durera très certainement jusqu'à la fin de l'année. Deux mois et demi que notre directrice est dans les murs et j'ai l'impression que cela fait un an tant elle a pris à cœur son emploi et surtout qu'elle n'a pas compté son temps. Et bien sûr, des remerciements à vous, Présidentes et Présidents bénévoles que je n'oublie pas.

Un remerciement aussi particulier à Philippe PRIEUR qui a pris sa retraite en juin sans complètement nous quitter puisqu'il se retrouve à la tête de la Commission Régionale des Litiges, commission qu'il connaît très bien, en remplacement d'Alain DE KERMERCHOU reparti dans sa Bretagne natale pour une retraite bien méritée.

Pour finir ce petit mot, pas de citation mais je voudrais faire part de réflexions que j'ai retenues lors de notre Congrès Fédéral où nous avons eu un échange très intéressant avec un responsable négociateur du GIGN. Il ressort de cet échange beaucoup de petites phrases « clés » dont : on n'est pas obligé d'être toujours en accord avec nos interlocuteurs car ce n'est pas grave d'avoir des différences, qu'il faut essayer de réunir pour réussir et surtout qu'il faut être courageux pour être honnête.

Merci de votre écoute et bonne Assemblée Générale.

II. Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales (13/11/2021, 12/03/2022 et 26/03/2022) :

Le Secrétaire Général propose l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 novembre 2023.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

III. Proposition de modifications des statuts de la Ligue des Hauts-de-France et de résolution complémentaire :

Le Secrétaire Général, Gérard DELMARLE, propose le vote de modifications des statuts de la Ligue des Hauts-de-France ainsi qu'une résolution complémentaire et présente un résumé des différentes modifications.

Une première partie des modifications est propre à la Ligue et concerne ses activités économiques lucratives. En effet, il a été proposé, pour résumer, de :

- Inscrire dans l'objet social l'exercice d'activités économiques lucratives (location d'espaces, de courts de tennis, de pistes de padel et de terrains de beach tennis) ;
- Inscrire les recettes des activités lucratives comme forme de ressources ;
- Avoir la possibilité de recourir à une sectorisation comptable en cas de dépassement des seuils légaux des recettes lucratives.

Une seconde partie des modifications émane de la FFT. En effet, il a été proposé, pour résumer de :

- Instaurer une proportion minimale de femmes (40%) et d'hommes (40%) au sein des instances dirigeantes en vue d'une parité stricte à compter de 2028 ;
- Limiter le nombre de mandats du Président de Ligue à trois ;
- Elire le Président de Ligue : tête de la liste ayant remporté les élections ;
- Permettre la présence des Présidents des Comités Départementaux non élus aux réunions du Comité de direction de la Ligue avec voix consultative ;
- Remplacer, dans le cadre des élections du Comité de Direction de la Ligue, le projet sportif par une profession de foi ;
- Interdire le cumul des mandats de Secrétaire Général et Trésorier.

Enfin, la résolution complémentaire suivante a été proposée :

- Les modifications des statuts proposées par la Ligue des Hauts-de-France de Tennis adoptées ce jour concernant ses activités économiques lucratives entrent en vigueur dès leur approbation par l'Assemblée générale ;
- La modification « *il en va de même des salariés d'une association affiliée ou d'une structure habilitée* » de l'article 9.2 des statuts est approuvé. Toutefois, dans l'hypothèse où l'Assemblée générale de la FFT modifierait, dans un délai de 6 mois, ladite disposition dans les statuts-types des Ligues, la modification adoptée ce jour serait considérée comme caduque.
- Les modifications des statuts proposées par la Ligue des Hauts-de-France de Tennis adoptées ce jour ne concernant pas ses activités économiques lucratives entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- Toutes les instances de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis élues par l'Assemblée générale du 12 décembre 2020 et consécutivement à celle-ci restent en place et leurs prérogatives demeurent inchangées jusqu'au renouvellement complet des instances dirigeantes de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis qui sera effectué en application des statuts tel qu'ils résultent des modifications adoptées ce jour.

Les modifications ainsi que la résolution complémentaire ont été adoptées à l'unanimité.

IV. Rapport moral présenté par le Secrétaire Général, Gérard DELMARLE :

Mesdames, Messieurs les délégués,

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je vous remercie de votre présence et avant de commencer ce rapport moral, je voudrais dès maintenant ajouter un mot pour les dirigeants disparus cette année :

- Michel JOSEPH est décédé le 24 novembre 2022 à l'âge de 76 ans et il fut trésorier de 2008 à 2012, responsable des épreuves par équipes de 2000 à 2008 et vice-président de la Ligue ;
- Patrice WALLAERT est décédé à l'âge de 89 ans le 8 décembre 2022 et il fut ancien président de la commission d'arbitrage et membre de la commission des litiges durant de nombreuses années.

Je vous propose de leur rendre hommage en nous recueillant quelques instants.

Au cours de ce rapport moral, je reviendrai sur les résultats sportifs, les événements organisés au Centre de Ligue, la formation, l'ADCP et l'évolution des licences. Je ne vais évoquer que les résultats sportifs les plus significatifs de la saison écoulée, car vous avez été destinataires des rapports très complets des commissions qui relatent l'ensemble des résultats.

Aux Championnats de France jeunes :

- Lou SCIACALUGA (ES Arques) a réalisé un très beau parcours car elle a accédé à la finale des 12 ans Filles et a gagné le double ;
- Loan LESTIR (La Raquette VA) s'est incliné en demi-finale des 17/18 ans.
- Martin RIU (La Raquette VA) s'est incliné demi-finale contre la tête de série n°2 chez les 13/14 ans ;
- Zakaria AZZAZ (RC Arras), Julie MYATOVIC (FOS) et Jade PSONKA (TS Albert) ont terminé quart-de-finaliste de leur catégorie d'âge, à savoir, respectivement, 12 ans Garçons, 15/16 ans Filles et 17/18 ans Filles.

Au Challenge National 9 ans par équipes à Balma, nos filles remportent le titre. L'équipe, dont le capitaine était Thomas RIU, était composée de Lilou VANDEPUTTE (TC Saint Saulve), Philippine ELOY (TC Marcq-en-Barœul) et Aubane MARIVAL (TC Saint Quentin).

Au Challenge National 10 ans par équipes à Mulhouse, nos filles finissent également premières. L'équipe, sous le capitanat de Laurent TAUFOR, était composée de Lila BLONDEEL (OSM Lommois), Clara DERUYTERRE (TC Saint Saulve) et Cathy VEIRA (TC Méru).

C'est un superbe parcours qu'ont réalisé nos jeunes filles en remportant ces deux Challenges. Bravo à toutes et à tous pour ces excellents résultats.

Nous allons passer aux Seniors et Seniors +. En PRO A, les filles de Clermont ont été sacrées Championnes de France 2023 lors des finales à Créteil pour la 2^{ème} année consécutive. En PRO B, le TCM Denain termine 1^{er} et accède à la PRO A chez les Dames. Sont également à noter deux accessions en PRO B : le TC Boulogne-sur-Mer chez les Messieurs et le TC Méru chez les Dames.

Cette année, la Ligue est représentée en PRO A par le TC Loon Plage, le CT Clermont et le RC Arras en Messieurs et par La Raquette VA et le TCM Denain chez les Dames. En PRO B, nous sommes représentés par le TC Boulogne-sur-Mer et le TC Saint Amand chez les Messieurs et par le RC Arras et Méru TC chez les Dames.

Aux Championnats de France individuel à Roland Garros, Jurgen BRIAND (RC Arras) s'est incliné en demi-finale du critérium.

Chez les Seniors +, deux équipes se sont particulièrement illustrées lors des Championnats de France : le TSB Valenciennes en Messieurs + 45, qui a perdu en demi-finale, et le TC Rully en Dames +55 qui est devenu Champion de France. Félicitations à ces deux équipes.

Aux championnats de France individuels, Virginie BUISSON (TCM Denain) et Lise POLLET (US Dunkerque) sont chacune devenues vice-championne de France dans les catégories +50 et +60 tandis que Sylvie PRIMAULT (TC Compiègne Pompadour) est demi-finaliste en simple +65 et Championne de France en double dans cette même catégorie. Un grand bravo à ces joueuses qui ont brillamment représenté les Hauts-de-France.

Le tennis adapté n'est pas en reste puisque la Ligue a obtenu 5 titres lors de ces championnats de France. Elise Delvas (TC Linselles), sélectionnée en Equipe de France, a obtenu la médaille d'or en double lors des Global Games.

Aux Championnats de France Tennis Fauteuil, Timothée DA COSTA SANTOS (AC Amiens) a décroché le titre en 2^{ème} série et Jérôme DE MEYERE (TC Compiègne Pompadour) a remporté son 3^{ème} titre en catégorie quad.

Pour terminer ce tour d'horizon des résultats sportifs, les U14 Garçons et Filles ont remporté les premières médailles de l'histoire des Hauts de France en Beach Tennis : les garçons ont terminé à la 2^{ème} place et les filles à la 3^{ème} place.

Cinq évènements majeurs ont été organisés cette année au Centre de Ligue :

- Le tournoi U14 au mois de janvier ;
- Les Championnats de France 12 ans par équipes en mars ;
- Le tournoi international tennis fauteuil et la semaine de l'inclusion ;
- Les finales des Championnats de France Tennis Entreprise.

Même si les deux derniers évènements se sont déroulés en octobre, je tenais à en parler dans ce rapport moral.

Lors de cette 3^{ème} édition du U14, nous avons accueilli 64 joueurs et joueuses, issus de neuf nations chez les Garçons et 8 nations chez les Filles.

Le tableau Filles a été remporté par Aleksandra KHOMITSKAYA, qui a remporté dans la foulée les « Petits As » à Tarbes. Chez les Garçons, le tournoi a été remporté par le français Lilian CHIDEKH. Martin RIU a réalisé une belle performance en accédant à la demi-finale.

En mars, pour la 2^{ème} année consécutive, les Championnats de France par équipes 12 ans s'est déroulé sur nos installations. La Ligue était représentée par le TC Boulogne-sur-Mer en Filles, malheureusement il n'y avait pas d'équipe régionale chez les Garçons. Les filles ont terminé 5^{ème}, battues par l'équipe Championne de France.

En mai, l'UNSS a organisé ses Championnats de France par équipes sur nos installations, manifestation très bien organisée en collaboration avec la Ligue.

Le samedi 21 octobre, la Ligue a accueilli à Marcq-en-Barœul les finales des Championnats de France Tennis Entreprise qui fêtaient ses 60 ans. Merci à Jean-Marie CAPON et à toute son équipe pour la parfaite organisation de cette manifestation.

Du 12 au 15 octobre, l'Open international des Hauts-de-France de Tennis Fauteuil s'est déroulé au Centre de Ligue. 40 joueurs et joueuses venus du monde entier se sont affrontés lors de ce tournoi. Les meilleurs joueurs et joueuses étaient classés entre la 12^{ème} et la 20^{ème} place mondiale. Nous avons assisté à de très beaux matchs tout au long du tournoi.

En parallèle, deux colloques étaient organisés :

- L'un sur le tennis santé le 10 octobre lors duquel nous avons eu la chance de bénéficier d'interventions de médecins experts, d'acteurs du tennis santé et du sport-santé dans la région ;
- L'autre sur le para-tennis, s'est tenu en présence de Marie-Amélie LEFUR, Présidente du Comité Paralympique et multimédaillée aux Jeux Paralympiques, et de Florence GRAVELIER, vice-Présidente de la Fédération et médaillée paralympique aux Jeux de Londres.

Ces deux conférences très intéressantes ont été filmées en totalité et sont disponibles sur [Youtube](#). Une vidéo a aussi été tournée dans plusieurs clubs de la région afin de promouvoir l'activité tennis santé aussi bien auprès de professionnels de santé, de patients que de dirigeants et enseignants de clubs.

Nous sommes parmi les ligues les plus actives et sommes cités en exemple par la Fédération pour l'ensemble de notre travail : nombre de clubs, nombre d'enseignants formés, club de Lestrem « pilote » au niveau national, réalisation de la vidéo et organisation du colloque du 10 octobre.

Etant donné les chiffres catastrophiques dans les Hauts-de-France sur l'obésité, le surpoids et l'augmentation du taux de mortalité lié au diabète bien supérieurs à la moyenne nationale, les clubs sportifs, et en particulier de tennis, ont un vrai rôle à jouer dans le cadre du sport santé.

Je vous propose de regarder une vidéo sur le sujet, disponible sur [Youtube](#).

Je vais aborder pour la première fois un point sur le Centre de formation. Depuis 2008, nous avons décidé, avec audace, de créer un centre de formation interrégional aux métiers du tennis. Le passage entre les Brevets d'Etat tennis (BE1 et 2) et les Diplômes d'Etat (DE/DES) a été impulsé par le Ministère des Sports dans le but de mieux favoriser le développement des compétences du métier du moniteur de tennis en alternance avec les clubs employeurs.

Ce centre de formation a pour vocation d'accueillir, de former et d'accompagner les stagiaires qui obtiendront leur carte professionnelle d'éducateur sportif et répondront ainsi aux besoins des clubs et aux orientations de l'Etat et de la F.F.T.

En 15 ans, nous avons formé plus de 1 500 CQP AMT/ET (depuis 3 ans avec le nouveau CQP ET), 300 DE (à raison de 20 stagiaires en moyenne par promotion de 10 mois) et près de 50 DES (à raison de 12 stagiaires par promotion sur 18 mois de formation avec deux promotions par olympiade).

Nous proposons également des menus attractifs autour de la formation continue pour les dirigeants de club et les équipes pédagogiques. Nous bénéficions d'enseignants - formateurs de clubs très passionnés et performants qui nous accompagnent depuis plus de 15 ans. Nous sommes près de 60 formateurs/évaluateurs pour les formations IF, CQP ET et DE.

Sachez enfin que cette année 2023-2024, la formation initiale de l'initiateur fédéral (IF) de tennis est relancée au niveau national. Dans notre région, nous accueillons plus de 120 stagiaires IF, répartis dans 12 clubs de formation et cela, de manière très décentralisée car tous les territoires sont représentés dans les 5 départements (par exemple : le stagiaire ne fait pas plus de 50 kilomètres pour se former avec un coût très symbolique pour les familles et les clubs).

Pour les dirigeants, une formation spéciale « ressources humaines » a été initiée dans la Somme en mai 2022, puis dans l'Oise en décembre 2022, dans le Nord en avril 2023, dans l'Aisne en mai 2023 et enfin le Pas-de-Calais en septembre 2023 avec en moyenne une dizaine de clubs touchés et de riches échanges sur les bonnes pratiques en matière juridique et de ressources humaines. D'autres formations ont été organisées sur différents sujets : la gestion des activités lucratives dans les clubs de tennis, la présentation de l'opérateur de compétence AFDAS, la présentation générale des obligations comptables, la gestion des absences des salariés et la présentation de la solution de paiement Hello Asso.

Le lancement d'une formation relative à la comptabilité associative, sera une nouveauté en 2024. Elle sera composée de 3 séances de 3 heures. Deux sessions seront organisées, une en décembre à Marcq-en-Barœul et une en janvier à Amiens. Les inscriptions seront possibles jusqu'au 24 novembre via le mail envoyé aux trésoriers.

Je crois que nous pouvons être fiers de ce que nous avons construit ensemble entre la Ligue et les clubs qui accueillent et forment les stagiaires chaque saison sportive. Ce centre de formation a été créé par Patrice. Il a été aidé au départ par Gautier RIGAUT, qui est aujourd'hui Directeur du CFA à la Fédération. Benoit BONHOURE l'a remplacé à la tête du centre de formation quand celui-ci est parti à Paris. Dans l'équipe s'ajoutent Céline, notre juriste, Jacques, Responsable pédagogique et Gautier notre petit nouveau qui prend ses marques.

Si notre centre est reconnu c'est bien grâce à eux, et nous pouvons leur adresser un grand merci. Merci aussi à tous les acteurs actuels du Centre de formation.

Je vais maintenant vous parler de l'ADCP. Je vais tout d'abord vous faire un point sur les aides accordées en 2023. Le montant de l'aide fédérale était de 345 422€, à laquelle s'est ajoutée une aide complémentaire en juillet de 161 290 euros. Cela nous a permis de subventionner, cette année, 31 clubs pour un montant total de 506 712€. A cela s'ajoute les aides ligues pour un montant de 34 921€ dédiée à l'aménagement de club-house et à la gestion et le contrôle d'accès aux courts.

Pour 2024, quelques nouveautés concernant l'ADCP. D'abord, l'aide traditionnelle s'élève cette année à 381 410€, soit une augmentation de 35 988€. A cette aide s'ajoutent deux nouvelles :

- L'une pour l'aménagement club house de 34 707€, habituellement dans les aides Ligue (les modalités sont en cours de rédaction par la Fédération) ;
- L'autre spécifique Padel de 134 980€.

Le montant total des aides ADCP est de 551 097€. Les travaux subventionnés restent identiques à ceux de l'année dernière avec en plus cette année une aide pour le contrôle d'accès, qui était déjà subventionnée les années précédentes par la Ligue. Pour le Padel, il faut obligatoirement réaliser deux pistes, (ou qu'une si vous possédez déjà une), avoir un club-house et un moniteur formé ou en formation. Les dossiers de demande d'aide seront déposés sur la plateforme par les conseillers en développement et non plus par les clubs. Vos conseillers en développement sont bien entendu à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Dans le cadre des aides Ligue, la Commission a aussi aidé les clubs à hauteur de 25 516€. Cette année, 13 clubs ont été aidés dans le cadre de l'opération 5000 terrains ANS. 30 pistes de Padel ont été financées pour un montant de 2 353 200 € soit un tiers de l'enveloppe. Ces pistes se répartissent de la façon suivante : 2 dans l'Aisne, 15 dans le Nord, 6 dans l'Oise, 3 dans le Pas de Calais et 4 dans la Somme. Il pourrait y avoir un nouveau plan en 2024.

Le dernier point de ce rapport moral sera celui des licences. Nos licences ont progressé. Nous sommes passés de 72 267 l'année dernière à 76 680 cette année, soit une augmentation de 4 413 licences. Nous constatons une progression plus importante chez les adultes +3389 contre +1019 chez les jeunes. Chez les jeunes, nous observons une perte de 74 licences chez les 7 ans, 94 chez les 11 ans et 142 licences chez les garçons 12 ans, heureusement compensée par une augmentation 127 chez les filles. Notons une belle progression chez 17/18 ans avec 181 licences supplémentaires. En adultes, presque toutes les catégories augmentent, à l'exception des 70 et 80 ans, ce qui est beaucoup moins inquiétant que chez les jeunes.

Au niveau clubs, nous comptabilisons 475 clubs et 16 structures habilités, pour 2153 courts, 102 pistes de Padel et 23 terrains de Beach.

A ce jour, nous comptabilisons déjà 67 438 licences 2024. Cela équivaut, par rapport à 2023, à +5.10% ou +3 276 licences. Si nous continuons notre progression, nous devrions atteindre 80 000 d'ici la fin de saison.

Nous continuons à perdre des jeunes licenciés : en 2023, la proportion de date à date, était de 50% alors qu'elle est cette année de 48%. L'augmentation chez les adultes est de 11% et la perte est de 0.81% chez les jeunes. Nous espérons que la nouvelle école de tennis va fidéliser nos jeunes licenciés et enrayer ces pertes chez nos jeunes licenciés.

Pour conclure, je voudrai remercier, nos partenaires institutionnels : la Région, le Département, la Métropole Européenne de Lille, la DRAJES et la ville de Marcq-en-Barœul. Merci également à nos partenaires privés : BNP Paribas et Décathlon/Artengo. Mes remerciements vont aussi aux salariés, pour leur professionnalisme et leur disponibilité, et à vous, les présidents de club, pour votre attachement au service du tennis régional.

Je ne vais pas résister au plaisir, comme chaque année, de vous délivrer la traditionnelle citation, qui sera différente cette année. Un jour un élève est au tableau et résout 9 problèmes, au 10ème il commet une erreur, tous les élèves se moquent de lui. Il attend que tout le monde se taise et dit : « malgré le fait que j'ai correctement analysé 9 problèmes, personne ne m'a félicité. Mais quand j'ai commis une erreur, tout le monde s'est mis à rire. Cela signifie que même si une personne réussit, la société remarquera sa moindre erreur... Et ils vont adorer ça. Alors ne laissez pas les critiques détruire vos rêves. La seule personne qui ne fait jamais d'erreur est celle qui ne fait rien ». Cet élève, c'était Albert EINSTEIN.

V. **Rapport financier 2022/2023 présenté par le Trésorier Général, David CARION :**

Mesdames et Messieurs les Présidents et Délégués,
Chers amis,

Ce rapport reprend les éléments financiers qui vous ont été transmis, c'est-à-dire : le bilan, le compte de résultat et les annexes.

Il faut noter en préambule que les comptes annuels présentés sont différents sur la forme de ceux repris par le Commissaire aux Comptes. En effet, les comptes annuels du rapport de ce dernier répondent à des normes comptables alors que ceux que je vous commente ont une approche pédagogique. Les chiffres sont les mêmes, seule la forme diffère.

La première diapo vous rappelle les documents qui constituent les comptes annuels :

- Le bilan représente le patrimoine de la Ligue à une date donnée ;
- Le compte de résultat explique l'activité financière de la Ligue sur une période donnée ;
- Les annexes complètent d'informations significatives le bilan et le compte de résultat.

Nous attirons l'attention de l'Assemblée Générale sur le fait que les annexes sont très détaillées et elles expliquent les principales variations des postes de bilan et compte de résultat.

Le résultat de l'exercice 2022/2023 est excédentaire de + 244 384 € alors que les deux précédents excédents étaient de :

- De 209 653 € pour l'exercice 2021/2022 ;
- De 36 484 € pour l'exercice 2020/2021.

Présentation du Compte de Résultat :

En ce qui concerne le compte de résultat, l'activité de l'exercice fait ressortir un excédent de + 244 384 € sur un budget de charges de 3 066 796 €, en hausse de 69 021 € par rapport à 2021/2022. Le total des produits s'élève à 3 311 180 € contre 3 207 428 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 103 752 €

En synthèse :

- Produits d'exploitation : 3 277 077 € ;
- Produits financiers : 22 068 € ;
- Produits exceptionnels : 12 035 €.

- Charges d'exploitation : 3 019 657 € ;
- Charges d'exploitation : 17 519 € ;
- Charges exceptionnelles : 29 620 €.

Les deux tableaux suivants présentent l'évolution des postes de produits sur 3 ans et la variation des postes entre les exercices 2022/2023 et 2021/2022.

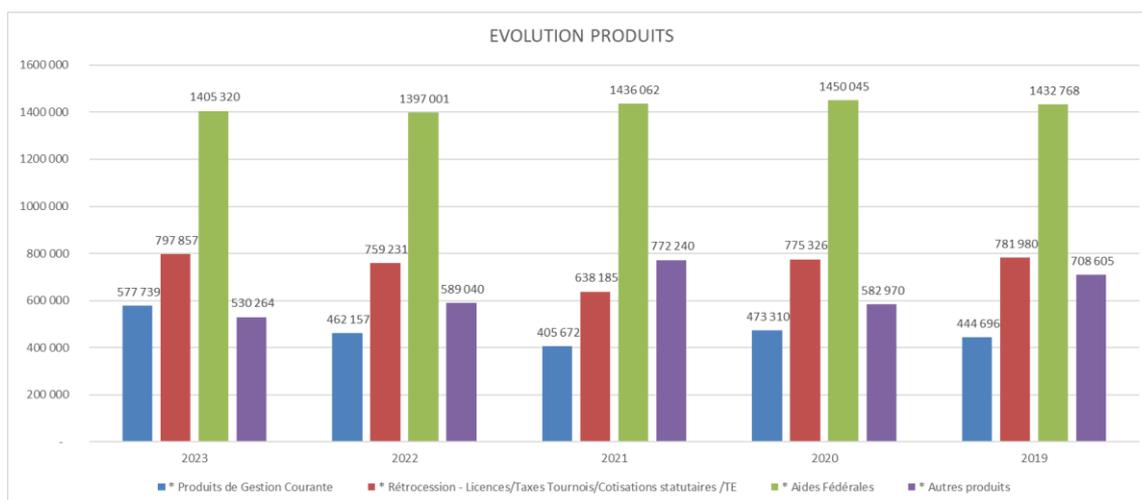
Concernant les produits qui passent de 3 207 428 € à 3 311 180 €, nous pouvons relever ci-dessous les principales variations :

- Produits de gestion courante : + 115 583 € ;
- Taxe d'apprentissage utilisée : - 24 753 € ;
- Licences / taxes tournois / cotisations : + 38 626 € ;
- Subvention d'exploitation : - 37 146 € ;
- Reprise de subventions : + 56 749 € ;
- Produits exceptionnels : - 64 120 € ;

Les fonds dédiés représentés par les engagements à réaliser et la reprise des engagements de l'exercice précédent correspondent aux aides et aux subventions non utilisées à la clôture précédente de l'exercice et reportées sur l'exercice suivant.

Les graphiques suivants permettent de visualiser l'évolution des postes majeurs. Le premier « Evolution des produits » explique que les trois postes suivants représentent environ 80 % des produits d'un exercice :

- Produits de Gestion Courante ;
- Rétrocession - Licences/Taxes Tournois/Cotisations statutaires /TE ;
- Aides Fédérales.



Le graphique des « Recettes Licences » démontre la bonne santé du Tennis en termes de licences en euros et en nombre (76 673 contre 72 273). Les redevances fédérales (797 857 € contre 759 231 €) sont aussi en augmentation.

Les aides fédérales reçues par la Ligue sont en hausse puisqu'elles passent de 1 397 001 € à 1 405 320 € alors que les aides versées aux clubs sont en diminution puisque la Fédération a porté des projets initialement financés par la ligue.

Il faut noter que les aides fédérales représentent 42 % des produits d'exploitation. La bonne santé de la Ligue dépend donc aussi de la bonne santé de la Fédération Française de Tennis.

Concernant les charges de l'exercice, les deux tableaux suivants présentent l'évolution des postes sur 3 ans et la variation des postes entre les exercices 2022/2023 et 2021/2022, les principaux postes impactés sont :

- Charges externes : + 39 784 € ;
- Frais de personnel : + 59 158 € ;
- Subventions accordées aux clubs : - 29 821 €.
- Subventions accordées aux Comités Départementaux : + 24 215 € ;
- Dotations aux provisions : -28 260 €.

Concernant les charges d'exploitation, les principaux postes concernent :

- Charges externes : 969 045 € ;
- Frais de personnel : 780 114 € ;
- Subventions accordées aux clubs : 213 877 € ;
- Subventions accordées aux clubs : 438 642 € ;
- Dotations aux amortissements : 343 533 €.

Il est noté que ces 5 postes représentent 90 % des charges d'exploitation de la Ligue.

Présentation du Bilan :

Les comptes annuels au 31/08/2023 font ressortir un total bilan de 6 977 589 € contre un total bilan de 6 977 410 € pour l'exercice précédent.

Le bilan se compose :

Pour les actifs :

- D'actifs immobilisés nets pour : 4 464 942 € ;
- De créances pour : 206 556 € ;
- De disponibilités pour : 2 304 505 € ;
- De charges constatées d'avance pour : 1 586 €.

Pour les passifs :

- De fonds propres associatifs pour : 4 990 235 € ;
- De provisions pour : 216 534 € ;
- De fonds dédiés pour : 94 923 € ;
- De dettes pour : 1 578 906 € (dont emprunts 917 634 €) ;
- De produits constatés d'avance : 96 990 €.

La variation des actifs immobilisés s'explique principalement par les investissements pour 453 630 €, les amortissements de l'exercice qui s'élèvent à 343 533 € et la sortie d'immobilisations non totalement amorties pour un total de 11 539 €.

Les principales acquisitions concernent :

- La construction sur le Centre de ligue de Marcq-en-Barœul des 3 courts de tennis extérieurs pour un total de 236 527 € ;
- La réfection de la toiture sur le site d'Amiens pour 39 372 € ;
- Les travaux de rénovation des courts extérieurs pour 74 530 € ;

La variation de l'actif circulant de 98 379 € s'explique principalement par la baisse des créances à recevoir pour 98 283 €. La trésorerie varie de + 106 € entre les deux dates de clôture. La variation des fonds propres s'explique d'une part par l'excédent de + 244 384 € et d'autre part par la variation des subventions d'équipements virées au compte de résultat de - 161 135 €.

Le total des subventions d'équipement obtenues s'élève à 3 244 953 € alors que la quote-part des subventions virées au compte de résultat s'élève à - 1 483 291 €.

Il faut noter que la situation nette de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis est de 3 228 573 €.

La variation des fonds dédiés est en hausse de 3 033 € et concerne des actions qui seront engagées et réalisées lors de la saison prochaine.

La variation des provisions est négative de - 41 532 €. Les provisions passent de 258 066 € à 216 534 €. Elles concernent la provision pour départ en retraite pour 85 317 €, une provision pour risque de 15 217 € et la provision de 116 000 €

concernant un litige dans le cadre d'un contrôle de la DIRRECTE au CREPS de Wattignies pour 116 483€ dont la Ligue pourrait subir des effets collatéraux.

Les dettes à long terme (emprunts) passent de 1 070 569 € à 917 634 €. Cette variation s'explique par les remboursements d'emprunt à hauteur de 152 935 €. Aucune nouvelle souscription d'emprunt n'a eu lieu sur cet exercice.

La variation des dettes à court terme et produits constatés d'avance de 649 898 € en 2021 à 758 262 € en 2022 est due principalement à la hausse du poste « autres dettes » pour - 159 002 €. Cette variation s'explique par l'envoi tardif par la FFT des factures des redevances licences 2023.

Enfin, nous pouvons constater que la trésorerie est en augmentation de 106 € parce que le fonds de roulement a baissé de 209 776 € alors que le besoin en fonds de roulement a augmenté de - 209 882 €.

Je remercie Maryse et Isabelle pour leur travail et leur investissement au quotidien.

VI. Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, Arnaud DHAUSSY :

A Mesdames et Messieurs les membres de l'assemblée,

Opinion :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS relatifs à l'exercice clos du 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion :

- Référentiel de l'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date de démission de notre rapport.

Justification des appréciations :

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

VII. Approbation du Compte de Résultat et du Bilan – Quitus :

Le Compte de Résultat et le Bilan sont approuvés à l'unanimité.

VIII. Proposition d'affectation du résultat :

Après l'intervention du Commissaire aux Comptes, Monsieur Arnaud DHAUSSY, nous proposons que l'excédent de ressources de 244 383,85€ soit affecté en totalité en fonds social général.

Si l'affectation est approuvée, la position des fonds associatifs se présente comme suit :

- Fonds Social Général : 3 143 415,07€ ;
- Fonds Social Pôle Sociétal-Pratique du Tennis : 35 157,56€ ;
- Fonds Social Tennis à l'Ecole : 20 000€ ;
- Fonds Social Padel : 30 000€.

IX. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes, Arnaud DHAUSSY :

A Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant :

- Conventions passées au cours de l'exercice écoulé :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article 612-5 du code de commerce.

X. Présentation du budget prévisionnel 2023/2024 par le Trésorier Général, David CARION :

Le projet de budget que je soumetts aujourd'hui à votre approbation a été voté par le Comité de Direction le 11 octobre 2023.

Pour finir la présentation financière, nous vous avons adressé le budget de l'exercice 2023/2024. Ce dernier a été établi à partir des différents budgets communiqués par les différentes commissions et des budgets structurels pour atteindre un budget de charges de 3 325 448 € avec une reprise de fonds propres 7 606 € pour l'équilibrer.

Sur les grandes masses, on note les postes principaux suivants :

Pour les charges, correspondent à :

- Frais de personnel : 30 % ;
- Pôle Formation : 12 % ;
- Pôle sportif : 9 % ;
- Dotations aux amortissements : 9 %.
- Aides aux Comités Départementaux : 8 % ;

Pour les produits, correspondent à :

- Dotation Fédérale Globale : 40 % ;
- Licences, taxes tournois et cotisations statutaires : 22 % ;
- Financement de la formation : 10 %.

Nous continuerons notre soutien aux clubs, aux Comités Départementaux et nous poursuivrons le travail fait au niveau du Centre de Formation et du Pôle Sportif.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

XI. Approbation du budget prévisionnel 2023/2024 :

Le budget est approuvé à l'unanimité.

XII. Point sportif par le Président de la Commission Régionale Jeunes, Michel DUTRY :

Intervention de Michel DUTRY, Président de la Commission Régionale Jeunes :

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes devant vous aujourd'hui, nombreux, Frédéric vous en expliquera la raison, pour clôturer de façon officielle la saison sportive 2023 de la Commission Régionale Jeunes.

Une année comme toujours riche d'évènements régionaux, nationaux voire européens, de multiples compétitions dont vous avez eu les résultats et de missions quotidiennes telles les détections et les entraînements. Merci aux CTR Jacques, Fred et Éric qui ont orchestré toute cette activité et merci aux CST qui en furent les relais dans les départements.

Détection, formation, entraînements, CFE, CRE, déplacements, international, Championnats de France, Individuels Jeunes, Interclubs et bien d'autres termes pour définir une activité fourmillante.

Il est un symbole que j'aime à mettre en relief c'est le week-end du début octobre, le dernier évènement de notre saison qui voit se dérouler les finales du Challenge Salier et la remise des prix du trophée Ollivier. Cet évènement, entre bien d'autres, exprime l'engagement des clubs dans la compétition réservée aux jeunes. En 2023, 147 tournois Jeunes labellisés Salier ont animé la saison aux quatre coins de nos cinq départements. Je sais, par expérience passée, l'engagement que nécessite pour un club l'organisation d'un tournoi Jeunes, l'implication des bénévoles pour cette période qui n'est que rarement source de bénéfices. Bravo à tous ceux qui se sont engagés dans cette voie du tournoi traditionnel. Persistez pour nos jeunes.

Jacques vous parlera après moi de la formation et de la « nouvelles école de tennis ». Je n'empièterai pas sur son domaine, la formation, mais je voudrais avec force vous dire que dans une période actuelle troublée par des mouvements qui perturbent la société et qui ont mené à des émeutes, une période qui véhicule des idées prônant parfois le communautarisme voire l'intolérance, le salut passe par l'éducation et le sport est un moyen essentiel d'éducation.

Notre sport, le tennis, doit être, notamment à travers l'école de tennis, un ferment de solidification de la société et d'acceptation de différences interindividuelles et de respect de l'autre et de la différence. L'école de tennis doit être une « deuxième maison » est un slogan fédéral. Tâchons de faire en sorte, que chaque mercredi, chaque samedi, nos éducateurs travaillent à faire de notre société une société de tolérance et de partage de valeurs que l'apprentissage, puis la compétition sont à même d'apporter à nos enfants et nos futurs citoyens. La Ligue aide les clubs à s'engager dans ce processus grâce aux visites de clubs managées par les cadres techniques ou les CED. Je ne peux que vous inciter à en bénéficier pour que votre mission ait plus de sens.

C'est sur ces considérations qui permettent d'ouvrir le champ de votre, de notre engagement bénévole que je terminerai mon propos et laisserai la parole aux techniciens professionnels, Frédéric et Jacques.

Merci de votre attention.

Intervention de Frédéric JONAS, Responsable de la Performance :

Mesdames et Messieurs les présidents de club,
Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens d'abord à vous dire le plaisir que j'ai à être ici et, pour compléter le compte-rendu sportif que vous avez eu dans les documents préparatoires à cette Assemblée Générale, à pouvoir vous présenter en quelques minutes :

- La filière fédérale de formation du jeune joueur ;
- Nos principaux programmes d'actions régionaux s'intégrant dans cette filière ;
- L'équipe Technique Régionale en charge d'appliquer cette politique sportive (équipe qui a vu quelques remaniements dans son organisation cette année).

Je voudrais d'abord remercier très sincèrement les élus de la Ligue, des Comités, les dirigeants de clubs, les collègues enseignants de club et de l'Equipe Technique Régionale ainsi que les parents des joueurs pour le travail en confiance qui est réalisé depuis toutes ces années dans le domaine de la formation du jeune compétiteur. En réfléchissant un peu, je m'aperçois que la dernière fois que je suis intervenu en Assemblée Générale c'était en 2012 pour le Comité du Nord.

Cela m'amène donc à me présenter très rapidement car effectivement, ces dernières années, j'étais plus en contact avec le terrain, les joueurs et entraîneurs et moins avec les présidents de club. C'est en effet Jacques BOUCHER que je tiens tout de suite à remercier pour son état d'esprit constructif, son sens du collectif qui nous permet de travailler ensemble en toute confiance, qui intervenait devant vous en tant que coordonnateur lors des précédentes Assemblées Générales. Comme je le disais, j'ai donc travaillé pour le Comité du Nord pendant 12 ans (de 2000 à 2012) sur le poste de Conseiller Sportif Départemental puis Territorial. Auparavant, soit à la fin des années 90, j'ai travaillé comme entraîneur de club à Boulogne-sur-Mer. Depuis 2012, je suis Conseiller Territorial Régional Fédéral en charge des moins de 12 ans et, depuis 2017 et la fusion avec la Picardie, sur l'ensemble des 5 départements.

D'abord, nous allons parler de la filière du PPF (Plan de Performance Fédéral). Qu'est-ce que la performance ? Comment se placent les clubs, les Comités et la Ligue dans ce parcours ? Il ne s'agit pas ici de Haut-Niveau à proprement parler mais de chemin, d'accession vers le Haut-Niveau.

Le système de formation français prend sa source dans les clubs, dans la volonté conjointe des enseignants et des dirigeants de clubs d'apporter leur pierre pour construire le début du chemin sur lequel pourrait s'engager le champion de demain. On

connait tous le slogan fédéral du « champion né dans un club ». Et si ce n'est pas le champion de demain qui prend ce chemin cela pourra être un très bon joueur régional, local qui ira au bout de son potentiel et l'ensemble du système s'en trouvera renforcé.

A chacun sa performance. Nous avons tous, je pense, comme ressort, comme source de motivation, les aventures humaines, les progrès des jeunes que nous retrouvons ensuite sur les différents tournois ou matchs par équipes. Ces aventures collectives de formation de compétiteurs sont, je pense, la colonne vertébrale de notre écosystème tennis.

Nous avons donc deux axes d'actions. Le premier est un axe commun à tous les clubs, aux Comités et à la Ligue : l'axe de développement sportif 10 ans et moins. Cet axe inclut :

- La mise en place de l'école de tennis avec l'optimisation de cette dernière dont Jacques va nous parler dans quelques instants ;
- La hiérarchisation des niveaux de jeu des 10 ans et moins (les fameuses couleurs de blanc à vert) avec la connaissance des enfants pour leur permettre d'accéder aux premières compétitions (35 à 40 % des enfants avaient encore un niveau non déterminé en fin de saison passée)
- La fidélisation par la compétition (interne au club et de proximité avec les circuits des départements) où l'enfant en effet souhaite jouer, compter, se confronter (le nombre de compétiteurs 8/10 ans à un match inférieur dans notre Ligue de 3 points à la moyenne nationale, soit 15% de nos U10 contre 18% niveau national ont fait un match la saison passée avec cependant un taux de fidélisation moyen équivalent aux taux national soit 50% des U10 sur 3 ans).

(Nous verrons à ce sujet dans quelques minutes la mise en action récente du module sur le site de la Ligue permettant de rechercher facilement un tournoi « jeunes », en complément de TENUP).

- La relation avec les CST pour identifier, informer et proposer un suivi particulier aux enfants présentant des aptitudes intéressantes avec les détections (20-25% des clubs de la Ligue sont régulièrement impliqués dans ce processus). Pour cela il est vraiment important que les DE dans les clubs aient une connaissance des plus jeunes et encadrent dans la mesure du possible ces tranches 5-8 ans et U10, période des premières empreintes techniques.

Le second axe est un axe commun à certains clubs qui en ont la possibilité et aux Comités et à la Ligue. C'est celui de prendre sa part dans la filière d'accès au Haut-Niveau. Pour certains clubs cela signifie :

Passer à la vitesse supérieure avec en ligne de mire la structuration du programme « clubs formateurs » (28 clubs ont été labélisés l'année passée avec donc 41 enfants U10 boursiers de Ligue)

Mettre en place des entraînements des U10 dans l'esprit du « Groupe Avenir Club » avec les volumes préconisés et un encadrement qualitatif pour quelques enfants repérés en interne au club.

(Tout à l'heure, nous avons vu passer une photo de Thomas RIU avec l'équipe 9 ans Filles, vainqueur du Challenge National Par Equipes et je souhaiterais revenir sur le volume d'entraînement de ces petites joueuses. Les meilleurs 9-10 ans régionaux s'entraînent, en moyenne, environ 7 à 10 heures par semaine avec une répartition d'environ 50-50 entre le Comité ou la Ligue et le club. C'est là l'importance d'avoir des enseignants motivés et compétents dans la formation des plus jeunes. Dans la présentation qui va suivre du « Référentiel en ligne de formation FFT », vous pourrez retrouver toutes sortes d'informations sur les semaines, les contenus d'entraînement et les programmations de ces jeunes pousses).

Nous avons donc, en revenant au graphique, un travail primordial à faire en U10 en complémentarité avec les clubs. Sur les 5 départements, nous avons une trentaine d'enfants de 7-8 ans et 17 enfants en 9-10 ans suivis/entraînés par les CST de 1 à 3 fois par semaine en complément de leurs entraînements de clubs. Nous essayons de mettre un accent particulier sur les jeunes filles avec pour objectif d'entraîner 2 fois par semaine, en complément de leur club, 36 filles de 7 à 9 ans sur la région. Nous étions à 22 la saison passée.

Plus globalement, notre Direction Technique National nous a orienté sur les moins de 14 ans pour 80% de nos forces RH dans les ligues : il s'agit bien de former avec de performer. Cela correspond aux périodes de la « découverte et des apprentissages » puis « construction du projet ».

En ce qui concerne les 10-14 ans, nous améliorons depuis deux ans le Centre Fédéral d'Entraînement (ancien pôle régional) qui est basé à Amiens avec une possibilité d'internat pour les enfants, mais aussi sur le site de Marcq-en-Barœul avec des blocs d'entraînements pour quelques jeunes qui peuvent se rendre sur site plusieurs fois par semaine.

L'idée au sens large du CFE est, pour la Ligue, de prendre en charge de 50 à 100 % des entraînements de ces jeunes qui ont, avec la validation de la DTN, le niveau de jeu requis sur l'un des deux sites (Amiens ou Marcq-en-Barœul) afin de créer une dynamique collective de formation. La Ligue doit encadrer 3 blocs d'entraînements minimum pour les primaires et 5 minimum pour les collégiens. Cela nécessite des aménagements de scolarité (CNED/ ACADOMIA) pour ceux qui ne sont pas au collège partenaire d'Amiens.

Nous avons 7 filles référencées dans le CFE, dont 3 à temps plein à Amiens, et 4 garçons référencés dans le CFE, dont 3 à Amiens. A titre informatif, les niveaux de jeu sont entre 30 et 15/4 (classement « jeunes ») pour les filles de 9-10 ans niveau national et, pour les 12-13 ans, entre 15/2 et 15 pour les garçons et entre 15/1 et 3/6 pour les filles.

Le cahier des charges pour les CFE ne cesse de se préciser et nous nous devons d'apporter la préparation physique indispensable et d'intégrer la dimension mentale dans nos contenus. Nous avons en projet d'élargir encore les possibilités d'accueil sur le site de Marcq-en-Barœul à la saison prochaine.

Bien évidemment, autour du CFE peuvent être en suivi rapproché des enfants du meilleur niveau inter-régional, voire national comme par exemple de Lou SCIACALUGA, 13 ans cette saison, finaliste des Championnats de France 12 ans et récente vainqueur du Tennis Europe U12 de Gradignan, qui complète son programme de club par deux blocs tennis et physique sur site de Marcq-en-Barœul. Aussi, nous avons 5 filles et 5 garçons suivis, entre 10 et 13 ans, qui ne font pas partie du CFE mais qui s'entraînent avec un membre de l'ETR 2 ou 3 fois par semaine en complément de leurs entraînements clubs.

Au niveau du Centre Régionale d'Entraînement, nous avons démarré cette saison avec 3 jeunes de 2010, avec un an de décalage (14 ans) qui ont un niveau de jeu de début de seconde série. Ils bénéficient d'un suivi quasi identique à celui des enfants du Centre Fédéral d'Entraînement.

Pour ce qui est du Centre Régional d'Entraînement des 15-18 sur les sites d'Amiens ou de Marcq-en-Barœul, nous travaillons en synergie intéressante avec une structure privée pour les entraînements ou la compétition (par exemple une tournée récente en Tunisie)

Certains projets associés aidés financièrement par la F.F.T. en 15 à 21 ans, d'un niveau national, comme Martin RIU (La Raquette VA) cette année ou Thessy NTONDELE ZINGA (TC Ronchin) et Loan LESTIR (La Raquette VA) durant la saison passée peuvent en profiter.

Si on s'attarde sur les structures nationales, on peut citer la présence d'une jeune fille de l'Aisne, Ninon CARPENTIER, pour sa deuxième saison au Pôle France de Poitiers et les débuts que nous espérons prometteurs au Centre National d'Entraînement de Charlie CAMUS, récemment arrivé d'Australie et faisant partie des meilleurs juniors sur le circuit ITF.

Et pour finir sur nos programmes d'aides, on a, pour compléter l'accompagnement pédagogique et humain, 25 joueurs et joueuses de 11 à 18 ans de la Ligue qui ont été soutenus financièrement (système de bourses d'aides aux entraînements et aux déplacements en compétitions) pour un budget total de 48 000 euros (de 1000 à 5000 euros par joueur) la saison passée.

Enfin, soulignons l'investissement important des membres de l'ETR sur les accompagnements en compétitions et stages. Sur l'ensemble de la filière 8-18 ans, ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de tournois et une quinzaine de stages extérieurs à la région qu'il a fallu encadrer. Ce qui représente en moyenne, par cadre technique, 35 à 40 jours en déplacement sur la saison.

Pour mettre en œuvre ces programmes et ces actions, un travail de réorganisation des différentes Equipes Techniques Régionales a eu lieu à l'initiative de la FFT et de la DTN, en concertation avec les dirigeants. L'idée directrice était de distinguer les différents programmes de la filière du PPF, du développement sportif des clubs et de la formation de cadres, en responsabilisant 5 coordonnateurs régionaux sous la houlette d'un Directeur Fédéral de la Performance.

Donc, on a :

- Un coordonnateur de l'école de tennis, des clubs formateurs et de la formation de cadres : Jacques BOUCHER, forcément en étroite relation, pour la partie clubs formateurs avec un coordonnateur U10 ;
- Un coordonnateur U10 : Frédéric JONAS ;
- Un coordonnateur de la compétition : Marc GINFRAY, pour la mise en place des circuits, le suivi des TMC fédéraux, des rencontres inter-comités 8 ans, etc. ;
- Un coordonnateur du programme du CFE 10-14 ans et suivi des projets associés : Eric QUILLET-MONCHIET ;
- Un coordonnateur CRE et CNUT : Camille FUSI.

Ces coordonnateurs sont en contact étroit avec les responsables nationaux de leur thématique et diffusent les informations à l'ensemble de l'Equipe Technique Régionale. Les problématiques régionales concernent ainsi toute l'équipe même si bien sûr les CST restent missionnés essentiellement sur leur territoire départemental pour leur rayon d'actions habituelles. Cet organigramme fédéral est assez descendant dans sa présentation : on y retrouve les 6 CST, 2 EL et 3 CTR (correspondant à 11 temps plein) et 2 vacataires (correspondant à 1 temps plein).

Nous lui préférons un organigramme plus transversal et surtout qui part du terrain, des clubs et des actions des CST sur leur territoire. Les CST ont chacun une mission régionale en tant que référent d'une année d'âge ou sont coordonnateur de la compétition (Marc GINFRAY). Le domaine du développement sportif de l'école de tennis sera, on l'espère, en étroite relation avec l'Equipe Régionale de Développement.

On part d'en haut avec les CST et EL vacataires sur les moins de 10 ans voire les 11-12 ans s'ils sont en niveau national. Ensuite, on bascule sur le CDE avec les 11 ans et plus avec les entraîneurs et la partie CRE. Le tout est animé et impulsé par la charnière centrale des 3 CTR qui ont beaucoup d'interactions.

Enfin, nous tenons, au nom de la Commission Régionale Jeunes, à remercier la Commission Régionale Médicale, et particulièrement les Docteurs Patrick GAUTHIER et Agathe MACAREZ pour leur disponibilité.

Intervention de Jacques BOUCHER, CTR Coordinateur :

Tous ces jeunes qui gravitent autour du PPF proviennent de nos écoles de tennis, à la source. L'histoire de l'école de tennis a 60 ans. Elle fut créée par le premier Directeur Technique National en 1963, Gil DE KERMADEC. Aujourd'hui, l'école de tennis est en phase de transformation, de mutation dans l'utilisation des espaces et le temps scolaire/périscolaire/extrascolaire, en phase d'évolution dans les organisations pédagogiques, et en phase de modernisation avec les nouvelles modalités des apprentissages.

Le développement des détectés U7 et des compétitions mobilisent sans nul doute de nouvelles compétences en termes de management des ressources humaines du club.

En fait, l'école de tennis déclenche ses nouvelles mises à jour telle une application téléphonique, illustrée par Walter GOUX.

Qu'en est-il de la mise en œuvre régionale des Hauts-de-France de 2022/2023 ?

Nous sommes le mardi 13 décembre 2022 pour le Tour de France « ensemble pour les clubs » : je demande à 30 enseignants volontaires, soit 6 par départements, de réfléchir sur les bonnes pratiques professionnelles en captant cette notion des « 3 U » : utile, utilisable et utilisé, c'est-à-dire de bonnes pratiques efficaces et exportables qui ont fait leurs preuves.

Parallèlement, Walter GOUX est nommé Référent National de l'école de tennis par la Direction Technique Nationale. C'est une première, un signal fort de la Direction Technique Nationale envers ses clubs, le mouvement sportif et le Ministère des sports.

J'invite spontanément Walter GOUX à écouter les propositions des 30 enseignants le jeudi 16 mars 2023. Cela m'a permis d'élaborer une synthèse dans la foulée et de cibler nos priorités régionales car la Direction Technique Régionale nous a rendu visite le mardi 9 mai 2023 et nous avons pu échanger avec les dirigeants de la Ligue, l'Equipe Technique Régionale, les Conseillers en Développement et le Centre de Formation en faveur de cette école de tennis, version 2023.

Ce projet fut transformé en programme quand il a été validé par le Comité de direction de la Ligue en mai dernier. Je pouvais donc lancer ce nouveau programme le lundi 12 juin 2023 au lendemain de la finale Messieurs de Roland GARROS à l'ensemble des forces vives des clubs.

Je continue mon parcours en participant au premier séminaire organisé par la Direction Technique Nationale et le LIFT organisé la première semaine de juillet à la Ligue d'Occitanie, à Balma. Cela m'a permis d'affûter et d'affiner notre programme d'école de tennis en martelant l'idée directrice que tout s'englobe, s'articule entre l'enfant qui découvre maladroitement et avec une extrême angoisse le tennis et cet enfant particulier du club formateur qui nourrit le PPF.

Les mois de rentrée sportive me permettant de recenser les clubs volontaires à s'engager dans la nouvelle école de tennis et les clubs formateurs 2023-2024.

A ce jour, 38 clubs Galaxie + sont engagés, 18 clubs formateurs sont identifiés garde rapprochée de près de 60 clubs des Hauts-de-France.

Il faut engager une réflexion globale de la formation des jeunes U10 entre la Direction Technique Nationale et le Lift du tout début des apprentissages jusqu'au PPF et le nouveau référentiel U14 de la Direction Technique Nationale.

Il faut adopter une certaine vision panoptique, c'est-à-dire de tout voir dans notre école de tennis et donc d'aligner toutes les formations initiales IF/CQP/DE et formations continues au service de ce formidable et passionnant inversement dans la pédagogie. Il serait de mauvais ton de répéter les mêmes choses pour l'école de tennis en espérant des résultats différents.

Il faut valoriser les clubs et les équipes pédagogiques qui ont le courage d'engager la conduite du changement pédagogique par des accompagnements personnalisés et des labélisations rayonnantes pour le bien-être de l'enfant.

Et enfin, il faut développer de nouvelles connexions professionnelles en multipliant de nouveaux rendez-vous territoriaux. Comme le mardi 12 décembre 2023 à Wasquehal et le 3^{ème} Tour de France « ensemble pour les clubs » de la F.F.T. ou le jeudi 29 février 2024 avec le premier séminaire de l'école de tennis à la Ligue.

Je vous remercie de votre engagement et reste bien évidemment à votre disposition.

XIII. Présentation et élection des délégués et suppléants de la Ligue à l'Assemblée Générale de la F.F.T. :

<u>Titulaires :</u>	Patrice BRULEZ	<u>Suppléants :</u>	Jean-Marie CAPON
	Gérard DELMARLE		Karine HALLAF
	David CARION		Patrick DEVILLERS
	Carole LECLERC		
	Stéphanie LEPERCK		

La liste a été approuvée à l'unanimité.

XIV. Questions diverses :

Le Président a répondu à toutes les questions posées lors de l'Assemblée Générale.

XV. Allocution des personnalités :

Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Maire de Bapaume, et Monsieur François COQUILLAT, Président du CROS Hauts-de-France, ont pris la parole.

XVI. Remises des médailles fédérales :

A. Médailles fédérales d'argent remises par Gérard DELMARLE :

David CARION, Thierry CHOTEAU, Jean-Charles DELVAS, Joseph DUBOS, Alexandre DUFLOT, Fabrice FROMENT, Alain GUEROT, Carole LECLERC, Séverine SWIETEK et Daniel VALENTIN.

B. Médailles fédérales vermeil remises par Patrice BRULEZ :

Xavier BROCVIELLE, Bernard HAEZEBROUCK, André HOUTMAN, Gilles LESAGE, Leslie MARTEL et Bernard SOUDANT.

Fin de séance à 18h.

Gérard DELMARLE
Secrétaire Général de la Ligue

Patrice BRULEZ
Président de la Ligue